

Recherches sociographiques



Jo-Ann BELLWARE et Diane CHAREST, *Monoparentalité féminine et aide sociale*

Renée B.-Dandurand

Volume 30, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056463ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056463ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

B.-Dandurand, R. (1989). Compte rendu de [Jo-Ann BELLWARE et Diane CHAREST, *Monoparentalité féminine et aide sociale*]. *Recherches sociographiques*, 30(2), 326–328. <https://doi.org/10.7202/056463ar>

québécois de la famille promulguait l'égalité des conjoints et, en 1985, le législateur fédéral introduisait la formule du divorce-faillite (échec du mariage). Ces changements accompagnaient l'émergence d'un nouveau modèle de type égalitariste avec garde partagée et *rupture douce*. Ce modèle minoritaire serait davantage l'apanage des jeunes couples et des femmes scolarisées.

Certaines constantes sont particulièrement significatives dans les désunions. Lorsque l'homme décide de rompre, c'est souvent pour changer d'union, alors que la femme y aboutit pour se décharger d'une relation devenue invivable ou intolérable. Les motifs traditionnels de rupture (alcoolisme et violence) sont associés au divorce-sanction qu'a connu la génération plus âgée, alors que les motifs plus modernes touchant l'incompatibilité des conjoints (sociabilité masculine, non-partage des tâches et non-accomplissement du rôle paternel) sont invoqués généralement dans le divorce-faillite que connaît la génération plus jeune.

Dandurand et Saint-Jean concluent que la « maternité sans alliance » est de moins en moins une étape transitoire dans le cycle de la vie individuelle ou familiale. Elle serait, parmi les divers modèles familiaux, celui qui s'implante de manière plus définitive dans les modes de vie contemporains. Ainsi il y aurait les familles conjugales, mais aussi des familles sans couple (monoparentalité). Alliance et filiation se dissocient et « le couple a cessé d'être considéré comme essentiel à la constitution d'une famille ». (P. 269.)

Marie-Thérèse LACOURSE

Cégep François-Xavier-Garneau.

Jo-Ann BELLWARE et Diane CHAREST, *Monoparentalité féminine et aide sociale*, Québec, Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, 1987, 173 p.

Le programme d'aide sociale mis en place au Québec en 1970 intégrait plusieurs mesures déjà existantes, et notamment celle pour les mères nécessiteuses. Instaurée en 1937 pour celles « dans le besoin », la formule s'adressait aux veuves ou à celles dont le mari était psychiatrisé ; par la suite, étaient admises celles dont le mari est déserteur du foyer ou prisonnier, à la condition toutefois de satisfaire à des normes strictes de bonne conduite. Mais seront toujours exclues les autres mères seules et indigentes : celles qui sont séparées, divorcées ou célibataires. Ce n'est qu'en 1970 que la collectivité prend charge de ces situations matrimoniales et familiales. Depuis dix-sept ans, le nombre de familles monoparentales assistées a augmenté, mais moins que la monoparentalité en général. Au milieu des années 1980, la monoparentalité féminine représente encore environ 20% des bénéficiaires, proportion suffisamment importante pour en justifier une étude approfondie.

L'étude de Bellware et Charest est la deuxième d'une série conduite au Ministère de la sécurité du revenu du Québec dans le but de mieux connaître les principales clientèles de l'aide sociale (la première étude portait sur la situation des jeunes assistés). La méthode est simple : d'une clientèle donnée repérer un échantillon aussi représentatif que possible ;

mener des entrevues de groupe (et parfois individuelles en région rurale) pour « décrire la situation de ces familles » et saisir « leurs conditions de vie, [...] leurs cheminements, leurs attentes et espoirs ». (Pp. 3-4.) Le choix s'est arrêté sur 140 femmes, âgées de 18 à 55 ans, de diverses régions. Si, avant d'être bénéficiaires, « plus de la moitié étaient de milieu économiquement faible », les autres avaient appartenu à la classe moyenne et formaient ce que certains appellent « les nouvelles recrues de la pauvreté ». (P. 138.)

Comment en sont-elles venues là ? Dans sept cas sur dix, on l'aura deviné, c'est à cause d'un changement dans la situation familiale ou matrimoniale : perte du conjoint ou naissance d'un enfant (sans conjoint). Ces femmes vivent sous le seuil officiel de la pauvreté : « après avoir payé le logement, la nourriture et les comptes, il ne leur reste presque rien pour les autres postes budgétaires ». (P. 141.) Aussi doivent-elles compter sur l'aide de leur famille : pour les plus jeunes, sur leurs parents et les frères et sœurs ; pour les plus âgées, sur leurs enfants déjà intégrés au marché du travail. Sont-elles nombreuses à tenter de « joindre les deux bouts » par un travail au noir ? Malgré le contexte fort délicat de l'entrevue, certaines ont avoué parfois un peu de ménage ou de gardiennage et gagner ainsi un « petit supplément » qui n'aurait rien à voir avec ce qu'on qualifie communément de « fraude ». Comment, d'ailleurs, pourraient-elles gagner plus que de petites sommes ? Peu scolarisées, ces « clandestines » sont si mal préparées pour le marché « féminin » de l'emploi (les secteurs sans qualification requise) qu'elles peuvent difficilement aspirer à l'autonomie financière du ménage. Conscientes de cette situation comme de l'importance de leur expérience maternelle, la plupart des répondantes (particulièrement les plus âgées) « perçoivent [...] leur charge familiale comme leur propre responsabilité et leur prestation d'aide sociale comme le revenu d'un conjoint inexistant » (p. 145), et ce, d'autant plus que les pensions alimentaires réclamées des pères ne sont à peu près pas versées. On ne peut alors s'étonner que, pour elles, l'assistance de l'État soit davantage un « droit » qu'une « charité ».

Cette monographie présente des qualités certaines : une écoute à la fois attentive et distanciée à l'égard des femmes rencontrées ; une analyse plutôt descriptive mais vivante et solide, car illustrée de témoignages signifiants et regroupés sous des titres toujours pertinents. Les questions traitées se rapportent toutes au dilemme fondamental qui assaille ces mères face à la double fonction qu'elles ont à assumer : élever leurs enfants et assurer la subsistance de leur famille. L'étude illustre bien ce que certains milieux et la presse d'opinion ont dénommé « le piège » de l'aide sociale. En plus de vivre bien en deçà des seuils de la pauvreté, ces familles « matricentriques » sont celles qui demeurent le plus longtemps à l'aide sociale, leur chef n'ayant pas de solution de rechange : elles sont loin de toutes être en mesure d'envisager, soit une nouvelle vie en couple, soit un travail suffisamment rémunéré pour subvenir adéquatement aux besoins familiaux. Ces mères assistées sont donc nombreuses à être réduites à l'aide étatique, incapables d'en sortir ou d'améliorer leurs conditions de vie, ni financièrement (les gains autorisés sont d'au plus 50 \$ par mois), ni affectivement (vivre « maritalement » étant une « fraude »). Il est d'ailleurs tragique de constater que la plupart des femmes de plus de quarante ans ont confessé se considérer comme « finies ». (P. 142.)

La courte monographie de Jo-Ann Bellware et Diane Charest évoque de façon éloquente des phénomènes structurels et complexes qui, s'ils ne sont pas mis à jour, passent pour des accidents personnels ou singuliers qu'un contrôle social plus serré pourrait normaliser. C'est ce que les tenants du conservatisme et de la politique du

workfare ont tenté récemment de faire croire, au Québec comme aux États-Unis d'ailleurs. Les familles matricentriques sont sans doute actuellement parmi les clientèles les plus vulnérables de l'aide sociale, étant exposées aux risques aussi bien de la vie familiale et matrimoniale que du marché du travail. Dans le contexte de l'implantation d'une politique familiale, on voit difficilement comment on pourrait leur retirer, même partiellement, les mesures élémentaires de solidarité sociale que, depuis une cinquantaine d'années maintenant, on a cru bon de leur assurer.

Renée B.-DANDURAND

Institut québécois de recherche sur la culture.

Serge PROULX (dir.), *Vivre avec l'ordinateur. Les usagers de la micro-informatique*, Boucherville, G.-Vermette, 1988, 168 p.

Comment apprend-on à « vivre avec l'ordinateur » ? comment les utilisateurs de micro-ordinateurs s'y prennent-ils pour faire leur « alphabétisation informatique » ? Telle est la question centrale de cet ouvrage collectif qui résulte de réflexions et de recherches menées pendant trois ans. Bien qu'on puisse tendre une série de fils à divers niveaux de profondeur entre les contributions, l'ensemble reste hétéroclite et l'ordre des chapitres importe peu, sauf dans le cas du premier et du dernier. Les six autres dévoilent chacun un aspect des rapports entre les usagers et la technologie, chacun s'intéressant à un sous-groupe particulier (toujours à Montréal).

Pour « les enfants et l'appropriation de l'ordinateur », Gilles-Zénon MAHEU présente une combinaison de motivations ludiques et de réalisations de soi, ainsi que le sens des exercices de lecture et d'écriture en situation. Voilà une pensée originale bien reliée à l'univers de réflexion du livre ! Dans « Le mouvement associatif face à l'informatisation », Josée KALTENBACK et Serge PROULX explorent les pratiques d'associations et de groupes populaires, et leurs nouveaux services, notamment à La Puce communautaire Montréal Inc. Guy CHARBONNEAU, Philippe MARX et Jean BRUNET notent les pratiques et les démarches des responsables administratifs et des formateurs pour « les formations offertes en micro-informatique sur l'île de Montréal » : dans l'ensemble, les cours sont axés sur l'apprentissage fonctionnel de l'informatique en entreprise. Marie-Blanche TAHON parcourt « les boutiques de micro-informatique à Montréal ». Elle rencontre cadres, vendeurs et techniciens de magasins et de petites firmes de consultation. Et elle analyse avec finesse les relations commerçant-usager. Dans un autre chapitre, « S'approprier un micro », elle enquête auprès de travailleurs intellectuels, universitaires surtout, quant à leur usage d'un ordinateur personnel pour rédiger leurs textes principalement. Enfin, Duncan SANDERSON, dans « Les clubs de micro-informatique : la rencontre de la sociabilité et de la technologie », décrit la vie des cercles : leur climat d'entraide, les services offerts, la distribution et l'évolution des intérêts, les questions éthiques (droits d'auteur et piratage), etc.

Le dernier chapitre de Serge Proulx fait le point sur les pistes d'analyse et d'interprétation ouvertes par ses collaborateurs. « L'appropriation sociale d'une technologie » s'explique par l'émergence de pratiques socioculturelles inédites en relation avec